



Conflit avec le père de nos filles

Par Babewa

Bonjour à tous,

Je me permets de solliciter votre aide et vos conseils concernant une situation délicate que je rencontre dans le cadre de la garde partagée de mes filles avec leur père.

Actuellement, nous avons une garde partagée, mais nos filles vivent principalement avec moi et passent un week-end sur deux chez leur père. Récemment, le père de mes filles a exprimé son souhait d'envoyer notre fille aînée, âgée de seulement 14 ans, à Avignon pour y suivre des études dans le domaine de l'Art. Il envisage même de la faire héberger par son oncle, ce qui représente une distance de 900 km de chez nous.

Je suis profondément préoccupée par cette proposition, car je considère que notre fille est encore très jeune pour prendre une telle décision et s'installer aussi loin de son foyer principal. De plus, je suis inquiète quant à l'éloignement familial et l'impact sur sa stabilité émotionnelle à un si jeune âge.

J'ai exprimé mes préoccupations au père de mes filles, mais celui-ci m'a répondu de manière très moralisatrice et a même menacé de porter plainte pour harcèlement si je continue à m'opposer à ses décisions concernant notre enfant, En écrivant ce mail, et me l'envoyant à 2h du matin?

Je me retrouve donc dans une impasse et je ne sais pas comment réagir face à cette situation. Je veux le meilleur pour notre fille, mais je suis convaincue que cette décision n'est pas dans son intérêt à l'heure actuelle.

Je vous serais extrêmement reconnaissante si vous pouviez me prodiguer des conseils juridiques sur mes droits en tant que parent dans ce contexte de garde partagée, ainsi que sur la manière de gérer cette situation de manière éthique et responsable.

Je vous remercie par avance pour votre aide précieuse.

Cordialement,

Bv

?? Copie colle du mail en question :

« Conditions de séparation en garde partagée

Madame

bonjour,

Compte tenu de la situation nous unissant, il est pour moi important de mettre certains points en lumière.

Nous nous sommes séparés, d'un formel commun accord, dans le but, pour les deux parties, de vivre une vie en corrélation avec nos convictions individuelles et nos aspirations.

Cependant, nous sommes tous deux responsables de deux enfants,

toutes deux sous notre

responsabilité sociale et civile.

Il est d'importance pour moi de rappeler quelles sont nos engagements envers nos enfants. Il est indispensable de leur offrir les meilleurs options pour leurs bien être et leur avenir. Mettre tout en ?uvre pour leur assurer le meilleur qu'on puisse leur offrir.

La séparation que nous avons décidé de mettre en place, fut un choix unilatéral de votre part, mais accepté de la mienne.

Il serait vraiment préférable, pour nos deux parties, et surtout pour les enfants en jeu dans cette affaire, que vous concideriez, séance tenante, que vous n'avez aucune autorité sur ma vie.

Je tiens à rappeler, que notre cas étant passé aux affaires familiales, les modalités ont été traité conformément à la loi.

Je vous invite donc à véritablement réviser votre comportement envers le père de vos enfants, qui, jusqu'à lors, ne les ai jamais mis en défaut.

En sommes, par ce mail, je vous sommes de ne plus remettre en question mon autorité parentale, que ce soit par mail, message, ou appel à compté de ce jour. Toute dérognations à cette proposition sera considéré comme un harcèlement. Bien à vous. »

Par Isadore

Bonjour,

Actuellement, nous avons une garde partagée, mais nos filles vivent principalement avec moi et passent un week-end sur deux chez leur père
Ce n'est pas une garde partagée, mais la résidence principale chez vous avez un DVH du père.

J'ai exprimé mes préoccupations au père de mes filles, mais celui-ci m'a répondu de manière très moralisatrice et a même menacé de porter plainte pour harcèlement si je continue à m'opposer à ses décisions concernant notre enfant, En écrivant ce mail, et me l'envoyant à 2h du matin?

Ben qu'il dépose plainte en présentant votre message de désaccord avec ses choix scolaires, comme je le dis parfois, la police a le droit de rigoler comme tout le monde.

Il serait vraiment préférable, pour nos deux parties, et surtout pour les enfants en jeu dans cette affaire, que vous concideriez, séance tenante, que vous n'avez aucune autorité sur ma vie.
Parfaitement juste

Je tiens à rappeler, que notre cas étant passé aux affaires familiales, les modalités ont été traité conformément à la loi.
Parfaitement juste aussi

En fait ce mail est presque irréprochable.

La séparation que nous avons décidé de mettre en place, fut un choix unilatéral de votre part, mais accepté de la mienne.
Comme s'il avait le choix.

Je vous conseille de lui répondre poliment par courrier recommandé.

Un truc du type :
"Monsieur,

Je prends note de votre courriel du XX/XX/XXXX. Je vous assure ne jamais avoir voulu remettre en cause votre autorité parentale et bien entendu souhaite respecter l'entièreté de vos droits.

Vous m'avez fait part de votre souhait d'inscrire notre fille dans l'Ecole Machin, située à environ 900 kilomètres de sa résidence habituelle. En raison de son âge et de la distance j'estime ce choix contraire à l'intérêt de notre fille et souhaite que nous choissions d'un commun accord une école proche de son lieu de résidence habituelle.

Si nous ne pouvons trouver un accord, notre fille sera inscrite dans l'établissement public du secteur afin d'éviter une déscolarisation qui serait un grave manquement à nos devoirs parentaux.

Je m'oppose également à tout projet de transfert de la résidence de notre fille chez son oncle Chose, estimant aussi cela contraire à son intérêt alors que je suis en mesure d'assumer cette charge.

Gros bisous"

Par kang74

Bonjour

Vous avez tous les deux l'autorité parentale donc non, ses droits n'ont pas priorité sur les vôtres et réciproquement : le fait d'avoir la résidence habituelle de l'enfant ne vous donne pas plus de droit .

Dans votre exposé, on ne comprend pas bien dans quelle classe elle est actuellement et quelle est la classe et le type d'établissement envisagé par le père .
On ne sait pas non plus ce que votre fille pense de tout cela .

Ce que le cadre légal oblige , c'est que les parents doivent donner tous les deux leur accord en ce qui concerne

l'orientation en concertation avec l'enfant .

C'est aussi qu'aucun des parents ne peut obliger l'autre à inscrire son enfant en école privée .

Par kang74

Attention, Isadore, si l'enfant est en 3ème et va au lycée, il n'y a plus d'histoire de sectorisation ...

Il y a Affelnet , cousin de parcours sup qui prend en compte le choix d'orientation de l'élève /note et évaluation .

Donc un choix d'établissementS dans un ordre de préférence à faire valider avec les deux parents et soumis à validation (ou pas) des établissements visés .

Vu les ardeurs de la bête, il faut à mon avis bien travailler la réponse ...

Et pourquoi pas, avec l'aide d'un avocat (cela vaut peut être l'investissement ...)?

Par Babewa

Tout d'abord, merci pour vos réponses à vous deux.

Ma fille est en troisième, et souhaite faire des études dans l'art.

Pendant une réunion de famille Famille chez son papa, ils ont parlé de ça entre eux en mettant un peu D'étoiles, dans les yeux de ma fille en lui disant qu'elle pourrait faire ses études à Avignon Avignon car il y a une bonne école et que son oncle y habite et pourrait l'héberger.

Forcément, ma fille a été très enchantée de cela, elle m'a envoyé des messages sur WhatsApp Pour m'en faire part.

J'ai tout de suite calmé, le jeu en expliquant que c'était très compliqué, que financièrement, je ne pourrai pas assumer une telle distance, et elle était encore un peu jeune pour partir si loin.

Nous avons discuté toutes les deux, et elle est plutôt d'accord avec moi sur la question du bon sens d'une telle décision.

Il faut savoir que leur père n'est pas très présent ou très investi dans l'éducation de ses filles à mon sens.

Il prend très très peu de nouvelles d'elle, quand elles sont avec moi.

La situation est très compliquée depuis notre séparation, j'ai vraiment le sentiment que Monsieur m'en veut encore.

Il a eu une période très difficile, et vient seulement de partir de chez ses parents qui l'ont hébergé pendant un an.

Il est même instable, psychologiquement à mon sens, il s'est plongé dans la voyance, en essayant de mettre ses filles dans la boucle, et cela ne me plaît pas non plus. J'ai des preuves de messages qu'il envoie à sa fille à minuit. Il y a quelques semaines, lui disant qu'il » sentait » que notre chat n'allait pas bien.

Ce n'est qu'un exemple de tout ce que j'entends ou vois, Donc forcément, je n'ai pas confiance en lui sur beaucoup de sujets.

Par kang74

Elle est en 3ème : il y a dû y avoir déjà les premiers voeux d'affelnet ; non ?

Parce que se tourner vers l'art , c'est vague comme v?ux d'établissement et d'option .

Et cela dépendra en grande partie de ses notes (bac technologique, professionnelle ou général avec spécialités convoitées)

Vous ne dites pas si l'établissement est privé .

Malheureusement, pour ce qui est de l'orientation il a son mot à dire ... dans certaines limites.

Et si désaccord il faudra rapidement saisir le JAF .

Et vous devez aussi vous renseigner sur les lycées près de chez vous , de leurs options, de leur mode de sélection .

Par Babewa

Nous avons déjà choisi l'orientation, c'est dans un lycée avec option art situé à un quart d'heure à pied de chez moi. Je n'ai aucune information quant au lycée dont ils ont parlé entre eux dimanche dernier.

Dans l'idéal, ma fille voulait faire un bac STD2A

Elle a d'excellentes notes, sur les années Collège, elle était sur du 17 de moyenne générale.

Je suis absolument pour qu'elle poursuivent des études dans ce domaine, mais dans la mesure du possible en terme de distance et de prix, je travaille Et mes finances sont très justes

Par Babewa

Je vous informe également que venant de la part d'un père qui ne peut même pas payer un après-midi piscine à ses enfants, comment fera-t-il pour payer les futures études de ma fille si elle se trouve à 1000 km de nous ? Si on prend encore ces idées à la lettre, c'est lui qui dicte et moi qui paye. C'est un homme qui ne sait même pas s'occuper de lui-même. Sa propre fille a dû lui faire rendre compte qu'il devait partir de chez ses parents car elle étouffée chez eux quand elle venait avec sa s?ur.

Par kang74

Pour ce qui est de l'option STD2A c'est très selectif : je vous conseille de voir et vous inscrire à plusieurs établissements

Normalement sur le site de l'académie vous pouvez avoir le nombres de demandes /affectation .

Dans cette section en particulier on atteint facilement un ratio de 10 places pour 100 demandes .

Je vous conseille aussi de faire toutes les portes ouvertes et de demander à faire une ou des journée de mini stage (cela ramène des points pour affelnet) .

Malheureusement certains v?ux exigent d'en passer par l'internat .

Les bourses du lycée n'ont pas les mêmes plafonds .

L'internat a généralement un prix raisonnable .

Avez vous pris connaissance du système affelnet pour comprendre, que maintenant, au final, les parents et les enfants ne choisissent plus vraiment ?

Ils font des propositions, qui sont validées, ou pas .

Par Isadore

Attention, Isadore, si l'enfant est en 3ème et va au lycée, il n'y a plus d'histoire de sectorisation ...

Ah oui, Affelnet... Il y a des choses qu'on préfère oublier !

Le père ne peut pas imposer ses choix de scolarité, et sûrement pas une école trop onéreuse, surtout s'il y a à côté de chez vous un établissement public qui fera l'affaire.

Il faut préparer une liste d'établissements à lui soumettre par écrit.

comment fera-t-il pour payer les futures études de ma fille si elle se trouve à 1000 km de nous

Dans l'hypothèse où vous tomberiez d'accord sur cette inscription à condition que ce soit à ses frais, il devrait se débrouiller.

Mais enfin c'est mort, puisque vous n'êtes pas d'accord (ce que je comprends).

Par kang74

Est ce que l'établissement proposé par le père est privé ?

Car sinon, vu que personne ne choisit l'établissement de son enfant, laissez le braire ...

Par Babewa

Je ne sais pas du tout je vous assure, il a préféré hurler au téléphone plutôt que d'en parler après avoir entendu mon « hors de question » et enfin mon « admettons, mais moi je n'ai pas les moyens donc il faudra que tu payes »

Il a raccroché et suite à cela m'a envoyé ce mail?

Concernant les établissements, il y en a un près de chez nous, comme je vous ai dit qui fera l'affaire avec une option art.

Nous avons effectivement regardé un établissement situé à 1h30 de route, en internat.

Le père comme moi était d'accord sur le fait que c'était trop compliqué financièrement et question pratique de déplacements.

Vous comprenez peut être la véritable raison de sa colère, c'est surtout que je sois en désaccord avec lui!

Il n'est pas capable de s'occuper de lui même, il avait calmé ses mails de « petage de plomb » pendant qu'il était hébergé par ses parents et mtn qu'il a retrouvé un appart et qu'il est seul, il recommence

Je vous assure qu'il est vraiment instable

Par kang74

Les personnes comme votre ex , il faut les enfermer dans leurs contradictions et leur incohérence ...

S'il ne fait aucune démarche (telle que je vous les ai décrites) il y a peu de chances que son projet aboutisse, même si vous étiez d'accord et votre fille aussi .

Ceux pourquoi il serait utile de se renseigner sur le nom de l'école convoitée .

En ce qui concerne les choix d'établissements décidés par affelnet, si votre fille est prise le près de chez vous, ils choisiront l'établissement le plus près à options et spécialités égales (ben oui, transports et hébergement, c'est quand même subventionnée par collectivité et état)

Attention comme déjà, rien ne lui garantit une place dans le lycée qu'elle veut pour cette option .

Et il n'est pas rare que les lycées avec des options particulières en passent aussi par le fait de demander un book , un entretien ou autres ... Pour faire le tri de par les très nombreuses demandes .

Par Babewa

Je prend très bonne note de votre dernier message ainsi que ceux plus haut, ainsi que ceux d'isidore également.

Cela m'est d'une grande aide.

Je m'efforce d'offrir la plus grande stabilité et le plus grand équilibre à mes filles, seule, en essayant moi-même de m'en sortir au mieux psychologiquement et financièrement, son mail m'a empêché de dormir tellement j'étais en colère. Il sait très bien ce qu'il fait en le faisant.

Avant le jugement qui s'est déroulé seulement l'année dernière, il ne versait que 150 /200 euros de pension pour ses 2 filles, je ne vous raconte pas la galère ?

J'ai été trop gentille et trop patiente.

Merci infiniment en tout cas pour vos précieuses réponses

Par kang74

Personnellement je pense effectivement que votre ex essaie , justement , de maintenir un lien malsain, en vous envoyant un mail comme celui ci à 2 heures du matin .

Charge à vous de ne pas vouloir rentrer dans ce jeu, en ne lui répondant pas .

Répondez à sa demande, de ne plus le solliciter à ce sujet (et même d'autres), il n'en sera que plus frustré .

Votre fille a 14 ans, il n'y a plus lieu de perdre du temps avec lui : les informations, il peut les chercher et votre fille, peut les lui donner .

Et s'il vous reproche un absence d'informations qui lui seraient nécessaires, rappelez lui qu'après une menace de plainte d'harcèlement, il ne vous a pas laissé le choix (= l'enfermer dans ses incohérences ;-)

Laissez le parler de ce qu'il veut à votre fille, laissez le faire des démarches (ou pas) et attendez voir ce qu'il se passe .

Probablement rien puisque, justement ni vous, ni lui n'êtes en droit de choisir un établissement public : tout passe par affelnet .

Pour un établissement privé, c'est généralement depuis Décembre que la préinscription a lieu ,nécessite l'accord des deux parents , et une sélection .

Si sélectionnée ET payée, cela en passe, ensuite aussi, par affelnet .

Par Babewa

Vous avez parfaitement compris la situation, et encore si vous saviez le nombre de tristes anecdotes que j'ai en magasin?

J'ai un dossier photo sur mon téléphone bien rempli et des conversations sms assez lunaire, évidemment je ne peux pas tout étaler ici mais il y aura de quoi.

Je suis quand même rassurée de voir que ma fille a la maturité nécessaire pour comprendre d'elle même que ça ne tourne pas très rond chez son papa.

Je ne l'ai jamais dénigré auprès de ses filles, j'ai même essayé de lui trouver des excuses comme quoi il est malheureux, ça c'est moi qui l'ai quitté etc.

Par kang74

Qu'il soit malheureux n'est pas votre problème .
Il vous demande ne plus le solliciter : ne le sollicitez plus .

Vous verrez le temps et la sérénité gagnés en vous dispensant de ces échanges ...

Par Babewa

Alors oui je pense que c'est uniquement pour me faire « peur » et que j'évite d'intervenir dans ce qu'il fait avec nos filles quand il les a avec elle, mais le souci c'est qu'il fait des choses qui m'inquiètent un peu surtout avec la dernière qui est encore petite (9ans) et influençable.

Elle est très « papa je t'aime / maman je t'aime » depuis plusieurs semaines je dirais que c'est adorable etc mais on dirait que c'est trop du style elle me sort comme ça « papa c'est le meilleur papa du monde » etc sans prévenir
Je sais pas mais j'ai le sentiment qui essaie de faire en sorte que ses filles s'intéressent le plus possible à ce qu'il fait ou aime de manière exagérée. Qu'il le fasse pour des choses saines comme du sport / des recettes etc ok

Mais la voyance ??

Pour essayer de la faire courte

On s'est séparés
J'ai élevé les filles lui s'est éloigné

Il a fait une grosse dépression

M'a cherché des noeuds pdt un temps jusqu'au jugement en début 2023

Il a vécu chez ses parents pendant un an et la vient de reprendre enfin un appartement

Pendant sa dépression il est tombé dans la voyance ? je pensais un échappatoire au début
Mais il pense vraiment avoir un don

Et il en fait part à ses filles en faisant des choses étranges comme envoyer des messages à minuit une fois à notre grande de 14 ans lui disant qu'il sentait que notre chat n'allait pas bien et lui sommait de la prendre avec elle dans sa chambre. Des trucs de fous dans ce genre.

Il m'a dit aussi une fois avoir peur d'un accident avec ma plus petite filles en voiture.

Bref ça tourne pas rond?

Et quand je fais comprendre que c'est pas donner de l'équilibre à ses filles, entre ça et ses idées farfelues, il se lâche et se met en grosse colère contre moi.

J'ai multiple preuves de ses insultes menaces diverses sur les 4 dernières années, confessions de ma propre fille de 14

ans sur des choses bizarres qui la « saoulent »

Des imprim écran de conversation avec lui qu'elle m'a envoyé et même un vocal très malaisant aussi.

C'est pas un cadeau quoi?